



# Compte-rendu du rendez-vous de quartier

## GRANDE TRONCHE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Grande Tronche s'est déroulé le **jeudi 6 juin 2024**. 46 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus : Bernard Dupré, Isabelle Miroglio, Pascale Galliard, Pascale Le Marois et Jacques Dupuis.

### Intervention du Maire

Sur le site du Cadran solaire, la résidence universitaire du CROUS comprenant 106 logements est ouverte avec une brasserie au rez-de-chaussée. Les travaux de l'université Grenoble-Alpes sont en cours.

Une pollution au mercure a été détectée dans le sous-sol du bâtiment du cadran solaire et uniquement dans ce bâtiment. Une expertise est en cours.

Côté chemin de l'Agnelas, le permis de construire d'un bâtiment de 52 logements a été déposé par le bailleur social Actis.

Du fait de l'arrivée de nouveaux habitants, une nouvelle école maternelle va se construire à côté du parc Brise des Neiges, à la place de l'ancienne qui a été démolie. L'expertise réalisée du cèdre et de son système racinaire a permis de valider le maintien de l'arbre. Le restaurant scolaire est dans l'ancienne salle de La Pallud où les travaux sont achevés. Cet espace pourra également servir de salle festive pour des particuliers, après les travaux de toiture, avec une capacité plus petite qu'auparavant. L'ouverture de l'école est prévue pour la rentrée 2026. Le chemin Jules Rey sera fermé le temps des travaux de l'école.

Le réseau de chauffage urbain va équiper le bâtiment de la Pallud, la villa Brise des Neiges et la future école, à la place de l'actuel chauffage au gaz. Les travaux sont en cours dans le parc.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels a été signé par le préfet en novembre 2022. La commune a l'obligation de construire des dispositifs de protection contre les chutes de blocs (merlons ou filets). Cela concerne environ 150 maisons pour un budget total estimé à 6 millions d'euros HT, hors subvention. Les études sont actuellement en cours, puis des travaux se feront sur plusieurs années.

Le CHU a un programme immobilier planifié sur dix ans, la construction d'un parking silo pour son personnel en sera la première opération.

### Travaux

Route de Chartreuse, des aménagements de surface permettant de faire ralentir les véhicules et de sécuriser les cheminements piétons entre la mairie et le chemin de Mentonne ont démarré en mai 2024 pour une durée d'environ 8 mois, en trois phases. La route est fermée de 7h30 à 17h en semaine.

Une piste cyclable bi-directionnelle est en cours de réalisation par la Métro entre le rond-point de Décathlon et le quai Fortuné Ferrini. Le boulevard de la Chantourne est en sens unique du rond-point de Décathlon vers le carrefour des Hôpitaux, le temps de la durée des travaux jusqu'au printemps 2025. Les commerces restent ouverts.

Le quai Charpenay va faire l'objet de travaux permettant de conforter la berge, qui s'affaisse depuis plusieurs années, puis seront réalisés des travaux d'aménagement des espaces publics. Ces travaux vont démarrer en juillet 2024 et impliquent la fermeture du quai Charpenay depuis la rue de l'Isère jusqu'au quai des Allobroges. Le nouveau centre de tri d'Athanor est achevé et en activité. L'ancien centre de tri sera démoli pour laisser place à la construction de la nouvelle usine d'incinération, ces travaux s'étaleront sur cinq à dix ans.

## Urbanisme

Sur le site du Cadran solaire, le permis de construire du projet côté chemin Eymard-Duvernay n'a pas encore été déposé.

A la connaissance de la commune, les maisons appartenant à l'armée chemin Eymard-Duvernay ne font pas l'objet de projet.

Le permis de construire du projet Plurimmo, chemin Pont Prouiller, ayant fait l'objet d'un recours, a été annulé. Cependant, le promoteur pourra déposer un nouveau permis.

La Métro rendra applicable début juillet la modification n°2 du PLUi, suite à l'enquête publique. Le PLUi est consultable sur son site internet : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/159-plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui.htm>

Dans le cadre du PLUi, une centaine d'arbres patrimoniaux du domaine privé a été recensée afin de les protéger. Vous pouvez contacter le service urbanisme de la commune pour avoir plus d'informations au 04 76 63 77 21.

La modification n°3 du PLUi est en préparation avec un volet bioclimatique dont l'objectif premier est de mieux adapter les constructions aux changements climatiques.

La présence du musée Hébert qui est classé Monument Historique implique des contraintes urbanistiques pour les projets du secteur. Le périmètre concerné est disponible au service urbanisme.

## Secteur Grande Tronche

La Métropole a annoncé à la Commune un décalage des travaux de réaménagement de la Grande Tronche en 2026. Des contraintes financières et techniques expliquent ce retard. Le projet sera présenté aux habitants en 2025 sur la base des remarques émises lors de la concertation de décembre 2023. La métropole poursuit actuellement les études et travaille sur les régularisations foncières nécessaires pour réaliser le projet.

Dans l'attente de ces travaux, la commune propose de modifier la réglementation du stationnement du secteur dès 2025, que ce soit la zone bleue permettant la rotation des véhicules pour les commerces ainsi que le stationnement payant afin de réduire la présence des voitures ventouses. En parallèle, la Commune va demander à la Métropole des aménagements limitant la vitesse sur la Grande Rue au niveau de la villa Brise des Neiges ainsi que la création d'une écluse au nord de la Grande Tronche. Une réunion publique est prévue à l'automne 2024 pour présenter ces éléments.

Une étude va démarrer sur le parc Brise des Neiges afin de le rénover, d'en renouveler certains végétaux et d'en revoir les usages. Le réaménagement se fera à l'issue des travaux de l'école maternelle. Un atelier public de concertation avec le bureau d'étude est prévue l'après-midi du mercredi 18 septembre dans le parc.

## Divers

La commune va installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture des tribunes du stade afin de produire de l'électricité notamment pour la piscine.

Le bâtiment de La Pallud va faire l'objet d'une opération de réhabilitation énergétique avec des travaux sur le toit et les huisseries.

Une Maison des habitants est en cours de création à la villa Brise des Neiges, tout en maintenant les activités actuelles. Les balustrades vont être réparées cette année. Une étude sur le sous-sol du bâtiment est en cours. Ce projet sera l'occasion de travailler sur la réhabilitation de la villa.

Une réunion avait eu lieu en juin 2022 avec les parties prenantes sur le sujet du bruit des hélicoptères. Le compte-rendu est disponible sur le site de la ville : <https://www.latronche.fr/146-reunion-helicopteres.htm>

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : [participation@ville-latronche.fr](mailto:participation@ville-latronche.fr)

